

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 22 novembre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15, 16 et 19 novembre 2018

2018 DFPE 97 Subventions (668 390 euros) et avenants à l'association La Goutte de Lait Saint Léon (15e) pour ses 4 établissements d'accueil de la petite enfance.

Mme Sandrine CHARNOZ, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des Collectivités territoriales, et notamment le livre V, article L. 2511-1 et suivants ;

Vu les conventions pluriannuelles d'objectifs signées le 27 décembre 2016 par l'association La Goutte de Lait Saint Léon et la Ville de Paris ;

Vu le projet de délibération, en date du 30 octobre 2018, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention à l'association La Goutte de Lait Saint Léon (15e) et l'autorise à signer des avenants pour ses 4 établissements d'accueil de la petite enfance ;

Vu l'avis du Conseil du 15e arrondissement, en date du 29 octobre 2018 ;

Sur le rapport présenté par Mme Sandrine CHARNOZ, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer des avenants aux conventions, dont les textes sont joints à la présente délibération, avec l'association La Goutte de Lait Saint Léon (15e) pour l'attribution des subventions de fonctionnement.

Article 2 : Une subvention de 128 555 euros est allouée à l'association La Goutte de Lait Saint Léon (15e) pour sa halte-garderie Le Petit Edgar située 14, rue Edgar Faure (15e) (N° Tiers Simpa : 16 828 - N° Dossier : 2018-02934).

Article 3: Une subvention de 204 506 euros est allouée à l'association La Goutte de Lait Saint Léon (15e) pour son établissement multi-accueil Le Petit François situé 4-18, Rue François Bonvin / 3, rue du Col. Colonna d'Ornano (15e) (N° Tiers Simpa : 16 828 - N° Dossier : 2018-02937).

Article 4 : Une subvention de 157 289 euros est allouée à l'association La Goutte de Lait Saint Léon (15e) pour son établissement multi-accueil accueil Le Petit George situé au 9, rue George-Bernard Shaw (15e) (N° Tiers Simpa : 16 828 - N° Dossier : 2018-02935).

Article 5 : Une subvention de 178 040 euros est allouée à l'association La Goutte de Lait Saint Léon (15e) pour son établissement multi-accueil accueil Le Saint Léon situé au 37, rue Duplex (15e) (N° Tiers Simpa : 16 828 - N° Dossier : 2018-02936).

Article 6 : La dépense correspondant à cette subvention sera imputée au chapitre fonctionnel 4, rubrique élémentaire 4221, destination 4221006 (subventions aux structures d'accueil associatives), nature 65748, du budget de fonctionnement de la Ville de Paris pour l'année 2018 et suivantes, sous réserve des décisions de financement.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO